



GUIDE DE REALISATION EPREUVES BADGES FAI NETCOUPE & OLC RECORDS

Ce document est à personnaliser pour votre club (nom des commissaires sportifs en annexe) et à diffuser largement auprès des membres de votre club.

Les règlements en vigueur font foi (Section 3 du Code Sportif, NetCoupe, Records, OLC).

La Commission Sportive remercie le CVV Chartres, Julien et François-Louis Henry pour ce précieux document.

<http://sport.ffv.org> – commission.sportive@ffv.org



Epreuves du Badge d'Argent



	Nature de l'épreuve	Moyens d'enregistrement autorisés	Avant le décollage, vous devez...	Après le vol, vous devez...
Durée de 5 heures	Une durée supérieure à 5 heures après le largage (compter une marge de 5 à 10 minutes).	<ul style="list-style-type: none"> • Planche de vol, si le planeur revient au terrain • Egs (cf. annexe - point 1) • Ev (cf. annexe – point 2) 	<ul style="list-style-type: none"> • Vous faire expliquer et vérifier le bon fonctionnement du moyen d'enregistrement. • Faire une déclaration de vol <u>intégrée</u> dans l'enregistreur de vol. • Ou faire une déclaration de vol <u>séparée</u> : <ul style="list-style-type: none"> - sur papier, validée par un Commissaire Sportif (voir liste en annexe) - ou par courriel, adressée à un Commissaire Sportif (*) ou à un site agréé par l'ANC. <p><i>La déclaration de vol est obligatoire pour toutes les épreuves de badge sauf pour les durées.</i></p> <p><i>La déclaration de vol séparée est obligatoire avec un Egs. (*)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Transmettre le fichier de vol à votre commissaire sportif (voir liste en annexe). • Compléter la déclaration d'épreuve papier et la déposer dans le tiroir « Performance ». • Vous inscrire à la NetCoupe et à l'OLC et y déposer le vol.
Gain d'altitude de 1 000 m	Un gain d'altitude-pression supérieur à 1000 m entre un point bas du vol et un point haut ultérieur.	<ul style="list-style-type: none"> • Egs(1) un gain d'altitude-GPS de 1100 m valide cette épreuve • Ev (2) 		
Distance de 50 km	Une distance d'au moins 50 km en ligne droite depuis le largage ou l'arrêt du moteur jusqu'à un atterrissage ou une arrivée libre (vache virtuelle).	<ul style="list-style-type: none"> • Egs (1) • Ev (2) 		

ABREVIATIONS : Ev pour Enregistreur de vol, Egs pour Enregistreur GPS simple, Mdp pour moyen de propulsion et ANC pour Autorité Nationale de Contrôle

(*) La déclaration de vol séparée sur papier (ou par courriel adressé à un Commissaire Sportif ou à une adresse agréée par l'ANC) n'est pas requise quand un Ev et une déclaration électronique intégrée sont utilisés.



Epreuves du Badge d'Or



	Nature de l'épreuve	Moyens d'enregistrement autorisés	Avant le décollage, vous devez...	Après le vol, vous devez...
Gain d'altitude de 3 000 m	Un gain d'altitude-pression d'au moins 3000 m entre un point bas du vol et un point haut ultérieur.	<ul style="list-style-type: none"> • Egs (1) Un gain d'altitude-GPS de 3100 m valide cette épreuve • Ev (2) 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire une déclaration de vol intégrée dans l'enregistreur de vol. • Ou faire une déclaration de vol séparée : <ul style="list-style-type: none"> - sur papier, validée par un Commissaire Sportif (voir liste en annexe) - ou par courriel, adressée à un Commissaire Sportif ou à un site agréé par l'ANC. 	<ul style="list-style-type: none"> • Transmettre le fichier de vol à votre commissaire sportif (voir liste en annexe). • Compléter l'éventuelle déclaration papier et la déposer dans le tiroir « Performance ». • Pour les distances, déposer le vol sur la NetCoupe et à l'OLC. • Pour les vols réalisés en week-end avec enregistreur Ev (2), participer au Championnat de France des Clubs via l'OLC League (48h après atterrissage max.).
Distance de 300 km	Une distance d'au moins 300 km : <ul style="list-style-type: none"> • ligne droite ou ligne brisée ; • 3 pts de virage déclarés au plus, sans ordre et facultatifs ; • chaque pt de virage déclaré survolé au plus une fois ; • départ au largage ou au passage de la ligne de départ déclarée ; • arrivée à l'atterrissage, au passage de la ligne d'arrivée déclarée ou à un pt d'arrivée libre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Egs (1) • Ev (2) pour OLC League 	<p><i>La déclaration de vol est obligatoire pour toutes les épreuves de badge sauf pour les durées.</i></p> <p><i>La déclaration de vol séparée est obligatoire avec un Egs. (*)</i></p>	

ABREVIATIONS : **Ev** pour Enregistreur de vol, **Egs** pour Enregistreur GPS simple, **Mdp** pour moyen de propulsion et **ANC** pour Autorité Nationale de Contrôle

(*) La déclaration de vol séparée sur papier ou par courriel n'est pas requise quand un Ev et une déclaration électronique intégrée sont utilisés.



Epreuves des Diamants du Badge d'Or



	Nature de l'épreuve	Moyens d'enregistrement autorisés	Avant le décollage, vous devez...	Après le vol, vous devez...
Circuit de diamant de 300 km	Un circuit déclaré d'au moins 300 km : <ul style="list-style-type: none"> • triangle (départ possible sur une branche) ou aller et retour ; • points de départ et d'arrivée confondus (ligne de 1 km) ; • points de virage prévus ; • ZO des points de virage : quadrant infini ou cercle de 500m de rayon 	<ul style="list-style-type: none"> • Ev (2) 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire une déclaration de vol <u>intégrée</u> dans l'enregistreur de vol. • Ou bien, faire une déclaration de vol <u>séparée</u> (*): <ul style="list-style-type: none"> - sur papier, validée par un Commissaire Sportif (voir liste en annexe) - ou par courriel, adressée à un Commissaire Sportif ou à un site agréé par l'ANC. <p><i>La déclaration de vol est obligatoire pour toutes les épreuves de badge sauf pour les durées. (*)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Transmettre le fichier de vol à votre commissaire sportif (voir liste en annexe). • Remplir l'Etat des épreuves de badge FAI (affiché sur le panneau « Performance »). • Compléter l'éventuelle déclaration papier et la déposer dans le tiroir « Performance ». • Pour les distances, déposer le vol sur la NetCoupe et à l'OLC. • Pour les vols réalisés en week-end avec enregistreur Ev (2), participer au Championnat de France des Clubs via l'OLC League (48h après atterrissage max.).
Distance de diamant de 500 km	Une distance d'au moins 500 km : <ul style="list-style-type: none"> • ligne droite ou ligne brisée ; • 3 pts de virage déclarés au plus, sans ordre et facultatifs ; • chaque pt de virage déclaré survolé au plus une fois ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Ev (2) 		
Gain d'altitude de diamant de 5 000 m	Un gain d'altitude-pression supérieur à 5000 m entre un point bas du vol et un point haut ultérieur.	<ul style="list-style-type: none"> • Ev (2) 		

ABREVIATIONS : **Ev** pour Enregistreur de vol, **Egs** pour Enregistreur GPS simple, **ZO** pour zone d'observation à survoler pour valider le point de passage

(*) La déclaration de vol séparée sur papier (ou par courriel adressé à un Commissaire Sportif ou à une adresse agréée par l'ANC) n'est pas requise ici puisque un Ev et une déclaration électronique intégrée sont utilisés.



Epreuves de badge de 750, 1000, 1250 km...



Badge de 750, 1000, 1250 km...	Nature de l'épreuve	Moyens d'enregistrement autorisés	Avant le décollage, vous devez...	Après le vol, vous devez...
	Une distance d'au moins 750, 1000 1250 km... : <ul style="list-style-type: none"> • en ligne droite ou ligne brisée ; • avec 3 pts de virage déclarés au plus, sans ordre et facultatifs ; • chaque point survolé au plus une fois ; • ZO des points de virage : quadrant infini ou cercle de 500 m de rayon). 	<ul style="list-style-type: none"> • Ev (2) 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire une déclaration électronique de vol dans l'enregistreur de vol. (*) <p><i>La déclaration de vol est obligatoire pour toutes les épreuves de badge sauf pour les durées.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Transmettre le fichier de vol à votre commissaire sportif (voir liste en annexe). • Remplir l'Etat des épreuves de badge FAI (affiché sur le panneau « Performance »). • Compléter l'éventuelle déclaration papier et la déposer dans le tiroir « Performance ». • Pour les distances, déposer le vol sur la NetCoupe et à l'OLC. <p>Pour les vols réalisés en week-end avec enregistreur Ev (2), participer au Championnat de France des Clubs via l'OLC League (48h après atterrissage max.).</p>

ABREVIATIONS : **Ev** pour Enregistreur de vol, **Egs** pour Enregistreur GPS simple, **ZO** pour zone d'observation à survoler pour valider le point de passage

(*) La déclaration de vol séparée n'est obligatoire que s'il n'y a pas de déclaration de vol électronique, mais elle facilite la constitution du dossier.



Circuits de NetCoupe, Record et OLC



	Nature de l'épreuve	Moyens d'enregistrement autorisés	Avant le décollage, vous devez...	Après le vol, vous devez...
Parcours « comme prévu »	<p>Tout le parcours est « déclaré » avant le vol :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 points de virages au plus (longueur totale > 25 km) ; • longueur de branche libre ; • ligne de départ et d'arrivée de 1 km ; • ZO des points de virage : cercle de rayon 500m ou quadrant infini. 	<ul style="list-style-type: none"> • NetCoupe et OLC : Egs (1) ou Ev (2) • Record (*) ou OLC League : Ev (2) 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire de préférence une déclaration électronique de vol dans l'enregistreur. • Sans déclaration électronique de vol, rédiger une déclaration d'épreuve papier et la faire valider par un témoin avant le décollage (<i>ceci ne sera plus valable pour la NetCoupe à partir de 2017</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • Déposer le vol sur la NetCoupe (et mentionner la réalisation d'une déclaration papier le cas échéant) • Déposer le vol dans les 48h à l'OLC. • Aviser la FFVV de la réalisation d'un vol susceptible d'être homologué comme record de France dans les 7 jours suivant la date du vol. http://sportive.ffvv.org/records-de-france/
Parcours « non prévu »	<p>La distance libre est mesurée après le vol (« optimisée » automatiquement sur le site NetCoupe et OLC).</p>			

ABREVIATIONS : **Ev** pour Enregistreur de vol, **Egs** pour Enregistreur GPS simple, **ZO** pour zone d'observation à survoler pour valider le point de passage

(*) Pour les records : les triangles ≥ 750 km ont des côtés compris entre 25 et 45% de la longueur totale et les triangles < 750 km ont des côtés d'au moins 28% de la longueur totale – Records validés par les Commissaires sportifs du Club (voir liste en annexe)



Annexe validation d'épreuves et de circuits

Egs (1) : Enregistreurs GPS simples (non IGC)

- Flarms non IGC, Floice, ECW 100, OZFLARM, MiniOZ
- Les logiciels suivants sur PDA / PNA / Smartphone / Phablette / Tablette

▪ Bräuniger (BRA)	▪ LK8000 (XLK)
▪ AFTrack (XFT)	▪ MaxLogger Flash (MUN?)
▪ Aircotec (XTC)	▪ MaxPunkte (XMP) MuzzyLoggeR (XMR)
▪ Compe GPS (XCG)	▪ Pocket Strepla (XST)
▪ Flarm Technology (XFL)	▪ SeeYou Mobile (XCM, XSM)
▪ Flytec (FLY)	▪ SeeYou Recorder (XCM)
▪ FlyWithCE (XFW)	▪ SoaringPilot (XSP)
▪ G7toWin (XGW)	▪ SoaringPilotSoftware (XGL)
▪ GlidePath (XGP)	▪ Trackview (XTV)
▪ Graupner (XTT)	▪ Weatronic (XWA)
▪ GPS-DUMP (XGD)	▪ WinPilot (WIN)
▪ iGlide (XXX)	▪ XCSoar (XCS)
▪ Illec (IEC)	

Ces appareils n'enregistrent pas l'altitude pression, il convient de prendre 100 m de marge sur le critère d'homologation ou d'utiliser conjointement un barographe

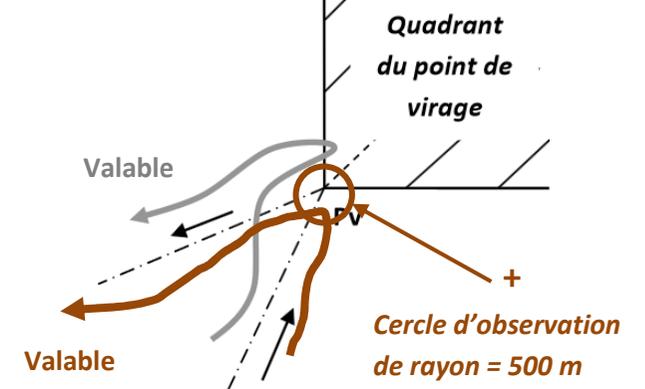
Ev (2) : Enregistreur de vol IGC

- Flarm IGC VolksLogger, Zander, Colibri, Oudie IGC, Nano, LX8000/9000, etc
- Validité de la calibration : moins de 5 ans avant ou 2 mois après la performance

Corrections de distance

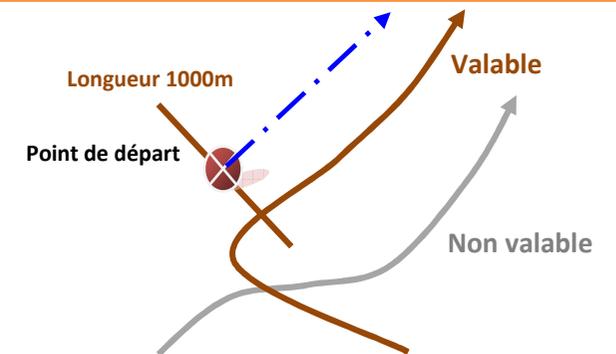
- La longueur d'une distance ou d'un circuit est diminuée de 500 m chaque fois que le survol du cercle d'observation est utilisé pour valider une extrémité de branche.
- Pour les **distances supérieures à 100 km**, une perte d'altitude supérieure à 1000 m donne une pénalité réduisant la distance officielle d'une distance égale à 100 fois l'excédent.

Point de virage épreuve de badge et NetCoupe



Le point de virage est validé par le survol du quadrant ou du cercle

Validation du départ départ (idem arrivée) pour circuit ou une distance à but fixé



Le départ (ou l'arrivée) est validé par passage de la ligne de départ (ou d'arrivée) dans le sens de la première (ou dernière) branche



Annexe déclaration électronique Flarm(*) via SeeYou

1 – Avant le vol : préparer la déclaration électronique

- Mettre la carte SD dans le lecteur du PC - Ouvrir SeeYou et cliquer sur F9 pour ouvrir l'assistant connexion
- Dans les paramètres de la boîte de dialogue :
 - menu déroulant « Type d'appareil » sélectionnez « Flarm » / menu déroulant « Interface » sélectionnez le lecteur de carte (par exemple : « E:\ »)
 - menu déroulant « Paramètres » sélectionnez « FILE »
 - cochez la case « Téléchargez la déclaration de vol dans l'appareil »
- En cliquant sur « suivant », vous ouvrez la boîte de téléchargement de la déclaration
- Saisissez les paramètres pilote et planeur (ou cliquez sur « l'icône à droite « Montrer la liste des pilotes enregistrés » si vous avez déjà enregistré ces éléments par le menu « Outils / Pilotes » de SeeYou. Sélectionnez alors dans la liste qui s'affiche les paramètres vous concernant)
- Saisissez ensuite les différents jalons (prenez l'aérodrome comme point de décollage et de départ, les points d'arrivée et d'atterrissage sont définis automatiquement) - laissez décocher « Utiliser le code du point de virage pour nom »
- En cliquant sur « suivant », vous lancez la création d'un fichier « flarmcfg.txt » sur la carte SD
- Récupérer la carte puis dans le planeur, introduisez la carte SD dans le Flarm sans qu'elle soit enfoncée en butée (poussez la carte 2 fois sur sa butée)

2 – Après le vol : télécharger le fichier de vol sur la carte SD

- Le Flarm étant en marche, enfoncer la carte SD jusqu'à la butée
- Couper l'alimentation du Flarm (éventuellement en débranchant la batterie, tous les instruments étant éteints) puis la remettre en marche
- Le Flarm se réinitialise mais passe en mode transfert sur la carte : seule la LED « Power » clignote (couleur verte)
- A la fin du transfert, le Flarm passe en mode de fonctionnement normal (les 3 LED « Power », « GPS » et « TX » clignotent en vert)
- Retirer la carte SD en la poussant au fond de son logement

3 – Après le vol : récupérer le fichier de vol et sa déclaration électronique

- Mettre la carte SD dans le lecteur du PC - Ouvrir SeeYou et cliquer sur F9 pour ouvrir l'assistant connexion
- Dans les paramètres de la boîte de dialogue :
 - menu déroulant « Type d'appareil » sélectionnez « Flarm » / menu déroulant « Interface » sélectionnez le lecteur de carte (par ex. « F:\ »)
 - menu déroulant « Paramètres » sélectionnez « FILE »
 - cochez la case « Téléchargez les vols de l'appareil »
- Cliquer sur « Suivant », les fichiers de vol enregistrés dans le Flarm vont vous être proposés
- Sélectionnez le fichier de vol du jour et enregistrez-le dans le répertoire de délogage ou d'épreuves FAI sans changer son nom

(*) : Flarm non IGC : seulement pour les circuits « comme prévus » pour la NetCoupe – Flarm IGC : épreuves de diamants du badge d'or et OLC League

ATTENTION : les déclarations papier ne seront plus acceptées à la NetCoupe à partir de la saison 2017

Déclaration d'épreuve FAI / de circuit NetCoupe

Epreuve de Badge FAI - Record FAI - Circuit NetCoupe comme prévu sans déclaration numérique

Date du vol : (JJ/MM/AA)	Planeur : (type et immatriculation)	NOM & Prénom du pilote :	Enregistreur GPS ou de vol (*): (Perso + logiciel / type + N° de série) :	Référence fichier IGC :
Déclaration de vol Dénomination de points de virage issus de la liste de référence du CVVC Si hors liste : dénomination caractéristique + coordonnées latitude NS / longitude EW			Performance réalisée	
Départ (identification géographique) :			<input type="checkbox"/> Distance libre réalisée : _____ km <input type="checkbox"/> Circuit réalisé comme prévu : _____ km Epreuve(s) à valider (aide éventuelle d'un Commissaire sportif ou NetCoupe) <input type="checkbox"/> Circuit NetCoupe prévu et non déclaré électroniquement <i>(les circuits déclarés électroniquement ou les distances non prévues ne font pas l'objet d'une déclaration papier)</i> <input type="checkbox"/> 50 km badge d'argent <input type="checkbox"/> 300 km badge d'or (distance non prévue) <input type="checkbox"/> 300 km diamant du badge d'or (circuit prévu) <input type="checkbox"/> 500 km diamant du badge d'or <input type="checkbox"/> Autre (distance de 750 km et plus ou record) : <div style="margin-left: 20px;"> nature et distance : _____ </div> <i>Cochez la ou les épreuves à valider</i>	
Coordonnées NS : _____ EW : _____				
1 ^{er} point de virage (identification géographique) :				
Coordonnées NS : _____ EW : _____				
2 ^{ème} point de virage (identification géographique) :				
Coordonnées NS : _____ EW : _____				
3 ^{ème} point de virage (identification géographique) :				
Coordonnées NS : _____ EW : _____				
Atterrissage (identification géographique) :			Processus de validation par les Commissaires sportifs ou NetCoupe : <input type="checkbox"/> épreuve traitée par : _____	
Coordonnées NS : _____ EW : _____				
Signature avant le vol du Commissaire sportif ou témoin (**)				
Date de signature : _____ Heure de signature : _____				

(*) : Voir fiche annexe partie (1) et (2) - Enregistreur GPS : indiquer « perso » et modèle PDA + type de logiciel – Enregistreur de vol : indiquer modèle et n° de série.

- (**):
- **Epreuve de Badge ou Record FAI** : le signataire est un **Commissaire Sportif du club** (mentionner le numéro d'agrément), pour une épreuve, ce document rempli doit être déposé dans le tiroir « Dépôt des formulaires remplis de déclaration d'épreuve FAI »
 - **Circuit NetCoupe** : le signataire peut être un **pilote du club** lui-même inscrit à la NetCoupe pour un circuit de NetCoupe, ce document rempli doit être déposé dans le tiroir « Dépôt des formulaires remplis de déclaration de circuits NetCoupe »

Annexe

Association : **Nom de l'association**

Saison 2016

Liste des Commissaires Sportifs

- Nom Prénom
- Nom Prénom
- Nom Prénom
- etc

Commissaire Sportif Responsable NetCoupe

- Nom Prénom